



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-82417>

Département(s) de publication : **92, 75, 78, 93, 94, 95**

Annonce n° **25-82417**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Paris Ouest La Défense

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Collecte des points d'apport volontaire des ordures ménagères, du tri sélectif et du verre sur le territoire de l'Établissement Public Territorial Paris Ouest La Défense.

Description : Le contrat a pour objet la collecte des points d'apport volontaire des ordures ménagères, du tri sélectif et du verre sur le territoire de l'Établissement Public Territorial Paris Ouest La Défense. Cela concerne les villes de Garches, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Suresnes et Vaucresson.

Identifiant de la procédure : db31c4bb-fc05-43c8-a933-158ade1c4e92

Identifiant interne : 25013_COLL_PAV

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90511000 Services de collecte des ordures

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90511200 Services de collecte des ordures ménagères

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 4,800,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,500,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) de référence est celui applicable aux marchés publics de fournitures courantes et de services (FCS) issu de l'arrêté du 30/03/2021 et publié au JORF le 01/04/2021. Il est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-2 et R. 2124-2 du code de la Commande publique. Les prestations sont réalisées dans le cadre d'un accord-cadre mono-attributaire qui s'exécute par bons de commande. Le dossier de consultation comprend : - le Règlement de la Consultation (RC) et son annexe « fiche de vérification », - le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et son annexe : - CCAP_ANX1_REPRISE_PERSONNEL - le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et ses 2 annexes : - CCTP_ANX1_SYST_SYREN - CCTP_ANX2_DONNEES_VILLES (coordonnées des contenants et modalités de collecte actuelle) - l'acte d'engagement (ATTR1), à remplir par le soumissionnaire, - le Bordereau des Prix Unitaires (BPU), à remplir par le soumissionnaire, - le Détail Quantitatif Estimatif (DQE), non contractuel, à remplir par le soumissionnaire, - le Cadre de Réponse Technique (CRT) à compléter par le soumissionnaire. MODIFICATION DU DCE : L'acheteur se réserve le droit d'apporter, au plus tard jusqu'au 18 juillet 2025 inclus, des renseignements complémentaires et des modifications de détail au dossier de consultation. Le soumissionnaire doit alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Afin de pouvoir respecter ce délai, il est demandé aux soumissionnaires de bien vouloir poser toute question par écrit (plateforme de dématérialisation) au plus tard jusqu'au 15 juillet 2025 inclus. MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT : Article 3.1 RC AVANCE : Article 3.2 RC DOSSIER DE CANDIDATURE : Article 5.1 RC DOSSIER D'OFFRE : Article 5.2 RC REMISE DES PLIS : Article 6 RC PIECES A FOURNIR PAR L'ATTRIBUTAIRE PRESENTI : Article 8 RC

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Collecte des points d'apport volontaire des ordures ménagères, du tri sélectif et du verre sur le territoire de l'Établissement Public Territorial Paris Ouest La Défense.

Description : Le contrat a pour objet la collecte des points d'apport volontaire des ordures ménagères, du tri sélectif et du verre sur le territoire de l'Établissement Public Territorial Paris Ouest La Défense. Cela concerne les Villes de Garches, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Suresnes, Vaucresson. Les caractéristiques techniques des prestations sont fixées dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

Identifiant interne : 25013_COLL_PAV

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90511000 Services de collecte des ordures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90511200 Services de collecte des ordures ménagères

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 09/12/2025

Date de fin de durée : 31/12/2031

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,500,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Valeur financière

Description : analysée sur la base du montant du DQE établi en fonction des quantités estimatives annuelles

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : appréciée sur la base des sous-critères suivants : -Méthodologie et organisation dédiées (20%) -Moyens humains dédiés à l'exécution (15%) -Moyens matériels mis en place pour les opération de collecte (15%) -Qualité des mesures pour assurer la sécurité et l'hygiène (5%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité environnementale

Description : appréciée sur la base des moyens mis en oeuvre pour limiter l'impact environnemental des prestations

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 28/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 28/07/2025 à 14:00

Informations complémentaires : A titre d'information, l'ouverture des plis n'est pas publique. De plus, les dates et heures d'ouverture sont données à titre indicatif.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Justification de la durée de l'accord-cadre : Le contrat est conclu pour une durée ferme de 6 ans à compter de la date de notification au titulaire. La raison de cette dérogation est liée à la nécessité d'amortir les coûts représentés par l'obligation de mise à disposition des camions bennes neufs, qui constituent un lourd investissement pour le titulaire du contrat. Une durée suffisamment longue d'exécution du contrat permet d'amortir ces véhicules et de minimiser les coûts pour l'acheteur.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges Préfecture de Région Ile-de-France

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : Le présent contrat est soumis au droit français.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Paris Ouest La Défense

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Paris Ouest La Défense

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Paris Ouest La Défense

Organisation qui traite les offres : Paris Ouest La Défense

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Paris Ouest La Défense

Numéro d'enregistrement : 27920032300012

Département : Service de la Commande Publique

Adresse postale : 1 PLACE DU 27 MARS 2002

Ville : Nanterre

Code postal : 92000

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : KHREBOUCHE Mohammed

Adresse électronique : marches.publics@mairie-rueilmalmaison.fr

Téléphone : 0147325702

Adresse internet : <https://www.parisouestladefense.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges Préfecture de Région Ile-de-France

Numéro d'enregistrement : 1775000600024

Adresse postale : 5 rue Leblanc

Ville : PARIS CEDEX

Code postal : 75000

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : ccira@paris-idf.gouv.fr

Téléphone : 0182524267

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 24 boulevard de l'Hautil BP 30322

Ville : CERGY PONTOISE CEDEX

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : 0130173400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 6a50c0f7-9f46-4b8c-aca8-78c6682f301d-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : L'avis rectificatif prévoit la modification du montant estimatif et du montant max de l'accord cadre. Cet avis modifie aussi la date limite de remise des offres, ce qui implique une modification de la date limite qui permet aux entreprises de poser des questions ainsi que la modification de la date d'ouverture des plis par l'acheteur. Enfin, le nouvel avis modifie le critère technique.

10.1 Modification

Identifiant de la section : PROCEDURE

Description des modifications : Section 2.1.3 Les montants estimatif et maximum du contrat ont été inversés dans l'avis de publicité initial. Conformément à l'article 2.2 du RC, le montant estimatif est de 3 500 000 Euros HT et le montant maximum 4 800 000 Euros HT.

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : Section 5.1.12 La Date Limite de Remise des Offres a été modifiée, la nouvelle date est fixée au 04/08/2025 à 12h00. A titre indicatif, l'ouverture des plis se fera donc à la date du 04/08/2025 à 14h00.

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : Section 5.1.10 La pondération du critère technique relatif à la méthodologie et l'organisation dédiée est fixée à 15% au lieu des 20% initialement indiqués. Le Règlement de la consultation et le CRT ont été modifiés en ce sens.

10.1 Modification

Identifiant de la section : PROCEDURE

Description des modifications : Section 2.1.4 La date limite permettant aux entreprises de poser des questions a été décalée au 23 juillet 2025. La date limite permettant à l'acheteur de modifier le DCE est fixée au 25 juillet 2025. Le RC a été modifié en ce sens.

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : cf2bab83-3547-4cf6-ae02-c535c6db0b2d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 18/07/2025 à 14:57

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/07/2025